

Image not found or type unknown



Héritage sans testament

Par **Fraisikiki76**, le 13/03/2019 à 10:15

Bonjour

ma grand-mère est décédée et avait 2 fils

mon oncle, toujours vivant et mon père décédé

il n'y a pas de testament et mon oncle nous écarte ma sœur et moi du moindre souvenir ou objet que l'on pourrait récupérer

il y a principalement meubles anciens, horlogerie, vaisselle ancienne, bijoux, un ancien piano

Que peut on faire et quel serait le coût?

merci d'avance

Par **youris**, le 13/03/2019 à 10:25

bonjour,

y-a-t'il des biens immobiliers dans cette succession ?

un notaire est-il saisi pour traiter cette succession ?

si vous avez accès au logement, vous pouvez demander un huissier de faire l'inventaire des biens mobiliers laissés par votre grand mère ou même simplement prendre des photos des meubles.

vous pouvez également consulter un avoat spécialisé en droit de la famille.

salutations

Par **Fraisikiki76**, le 13/03/2019 à 10:27

Merci pour vos éléments de réponse

Non, il n'y a pas de bien immobilier et nous n'avons pas accès à la maison car mon oncle vivait depuis quelques années avec ma grand mere